

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre d'Études Internationales sur la Romanité

CEIR

sous tutelle des établissements et
organismes :

Université de la Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Dominique Maillard Desgrées du Loû, président
du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre d'Études Internationales sur la Romanité

Acronyme de l'unité : CEIR

Label demandé : EA

N° actuel : EA 4227

Nom du directeur
(2016-2016) : M. Jacques BOUINEAU

Nom du directeur
(à partir du 09/2016) : M. Burt KASPARIAN

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M. Jacques BOUINEAU

Membres du comité d'experts

Président : M. Dominique MAILLARD DESGREES DU LOU, Université Paris-Descartes

Experts :
M. Philippe BILLET, Université Jean Moulin - Lyon 3
M^{me} Sylvie HENNION, Université de Rennes 1 (représentante du CNU)
M^{me} Aude LAQUERRIERE-LACROIX, Université de Champagne
M. Christophe VERNIERES, Université Grenoble-Alpes

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Sébastien BERNARD

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Xavier FEUGEAS, Université de La Rochelle

Directeur adjoint de l'École Doctorale :

M. Jacques BOUINEAU, ED n° 88, « Droit et Science Politique Pierre Couvrat »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'Études Internationales sur la Romanité (CEIR), créé par M. Jacques BOUINEAU, a été reconnu « Jeune Équipe » à l'Université de La Rochelle le 1^{er} janvier 2006 (JE 2435) puis est devenu « Équipe d'Accueil » (EA) dans cette université le 23 novembre 2007 et a été reconduit sous cette forme dans le dernier contrat (EA 4227).

Le CEIR est situé dans les locaux de la faculté de droit, 5 rue François-de-Vaux-de-Foletier à La Rochelle.

Équipe de direction

Directeur de l'unité jusqu'en septembre 2016 : M. Jacques BOUINEAU.

Directeur de l'unité depuis septembre 2016 : M. Burt KASPARIAN.

Nomenclature HCERES

Domaine scientifique : SHS Sciences Humaines et Sociales.

Domaine disciplinaire principal : SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux.

Domaine disciplinaire secondaire : SHS6 Mondes anciens et contemporains.

Sous-domaine disciplinaire principal : SHS2_1 Droit.

Sous-domaine disciplinaire secondaire : SHS 6_1 Histoire.

Domaine d'activité

Histoire du droit autour du thème de la romanité.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	4	4
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1 (0,5)	
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)		
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	3	
TOTAL N1 à N7	8	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	4
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le Centre d'Études Internationales sur la Romanité (CEIR - EA 4227), unité de taille restreinte, témoigne d'un dynamisme scientifique incontestable, sous l'impulsion de son ancien directeur. L'activité scientifique du CEIR peut être considérée comme très satisfaisante en raison du bon niveau et de la régularité des publications et des colloques, ainsi que du nombre de partenariats internationaux, durables et de qualité.

L'unité fédère des recherches individuelles en histoire du droit de grande qualité autour d'un thème de recherche original et porteur, la romanité. Cette notion est comprise comme une référence à une culture méditerranéenne rendue commune aux différentes rives du bassin méditerranéen grâce au relais que constitue l'empire romain. L'empire romain est lui-même pris comme un pivot. Il peut être lui-même objet d'études, mais il ouvre aussi à l'étude de civilisations antérieures à Rome, dont l'empire fut le réceptacle, et postérieures, en ce que son influence s'y fait sentir. La romanité est, dans ce sens, le fil conducteur de l'étude de l'influence de l'Antiquité et de la culture qui en est issue dans les constructions institutionnelles méditerranéennes.

L'unité présente un bon rayonnement scientifique grâce à ses colloques internationaux, ses nombreux partenariats et sa visibilité. Ses liens avec la Collection Méditerranées, publiée par les éditions *l'Harmattan*, *l'Association Méditerranée* et, depuis sa fondation en 2016, la fondation *Antiquité-Avenir*, réseau des associations liées à l'Antiquité, assurent à sa recherche une bonne visibilité. Depuis la précédente évaluation, le CEIR a renforcé son attractivité et son intégration dans son environnement, en dépit de peu de moyens administratifs et financiers.